

Rejoignez le comité de soutien sur www.monvaldeurope.fr
Déjà plus de 1 000 inscrits !



Samedi

29 novembre

11H00

Place d'Ariane

**EN ATTENDANT
LA CONSULTATION
DU 5 AU 7 DÉCEMBRE
RETROUVONS-NOUS!**

**Rassemblement amical pour le regroupement de nos communes...
Tous ensembles pour nos communes et le Val d'Europe !**

**L'ETAT MET AUJOURD'HUI TOUTES LES COMMUNES DE FRANCE EN
POSITION DE DEVOIR RELEVER 2 DÉFIS MAJEURS :**

**1. EN FAISANT L'ESSENTIEL DES ÉCONOMIES
ANNONCÉES SUR LE DOS DES COLLECTIVITÉS**

-12,5Mds€ en 4 ans

2. EN IMPOSANT PARTOUT DES MÉGA-INTERCO...

> 200 000 en Ile de France...

>20 000 pour le reste de la France

1 LA BAISSSE SANS PRÉCÉDENT DES DOTATIONS

-1,5Mds€ en 2014...

-11Mds€ supplémentaires entre 2015 et 2017

**EN CUMULÉ ENTRE 2014 ET 2020 : L'ENSEMBLE
DES COLLECTIVITÉS VA PERDRE 65,5MDS€...**

Ce qui équivaut à perdre :

- Une année d'impôt sur le revenu...
- Ou plus de **trois années de produit de taxe d'habitation...**
- Ou **près d'une année de l'ensemble des produits de la fiscalité locale** (ménages et entreprises)...

CETTE MESURE VA ÉTRANGLER FINANCIÈREMENT LES COLLECTIVITÉS...

**Avec comme conséquences nationales...
la nécessité d'arbitrages douloureux :**

- **Baisse de services à la population**
- **Augmentation de la fiscalité**
- **Baisse massive des investissements des collectivités**

**AUJOURD'HUI, L'ENSEMBLE DES ANALYSTES ET EXPERTS PRÉVOIENT EN
PREMIER LIEU UNE BAISSSE MASSIVE DES INVESTISSEMENTS DE LA PART DES
COLLECTIVITÉS POUR COMPENSER CE PRÉLÈVEMENT...**

UNE DIFFICULTÉ ACCRUE SUR NOTRE TERRITOIRE

1- Prélèvement opéré sur les ressources :

Nos communes sont « potentiellement » riches, donc ponctionnées fortement alors qu'elles doivent faire face à des dépenses contraintes (jeunesse de la population..)

2- Des efforts ont déjà été engagés : réduisant d'autant les marges de manœuvres pour absorber cette baisse historique

Nos communes et le SAN sont bien gérés et ont déjà engagé des économies par la maîtrise de leurs dépenses de fonctionnement...

3- L'accueil de populations nouvelles génère des dépenses de fonctionnement supplémentaires à assumer avec des recettes qui baissent...

Avec notamment des effets de seuil, ouverture d'un groupe scolaire...

4- Notre territoire en fort développement nécessite des investissements

- Donc pas de levier sur cette variable d'ajustement
- Avec un autre effet néfaste : la baisse des subventions d'investissement de la Région et du Département

11MDSE D'ICI À 2017... LES EFFETS SUR NOTRE TERRITOIRE

PRÉLÈVEMENTS (FOURCHETTE BASSE)	2015	2016	2017
Bailly	236 000€	401 000€	561 000€
Chessy	231 000€	393 000€	550 000€
Coupvray	129 000€	219 000€	307 000€
Magny	242 000€	411 000€	575 000€
Serris	287 000€	488 000€	683 000 €
SAN	1 539 000€	2 651 000€	3 720 000€
Total territoire	2 664 000€	4 563 000€	6 396 000€

**Soit en cumulé 2015/2017
14M€ de recettes en moins...**

**Si nous ne
faisons rien...**

**14M€ en moins
2015/2017...**

Une proposition de loi
votée à l'assemblée
nationale le 31 octobre
exonère pendant 3 ans
de ce prélèvement les
communes nouvelles
regroupant toutes les
communes d'une
interco...

**Si nous nous
regroupons à 5**

~~**14M€ en moins
2015/2017...**~~

2

LES MÉGA-INTERCO

Pour notre partie de l'Île de France aujourd'hui :

Obligation d'appartenir à une interco > 200 000 habitants

Pour l'ensemble du territoire national demain :

Obligation d'interco d'au moins 20 000 habitants

(effet gigantisme comparbale : par exemple en Lozère une interco devra regrouper 1/3 de la population du département)

Posant la question à toutes les communes de France des moyens de préserver demain une gestion de proximité et de projets à l'échelle de bassins de vie cohérents...

CE QUI A CONDUIT L'ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE À RELANCER LA DYNAMIQUE DES COMMUNES NOUVELLES

Les SAN ne sont pas tout à fait des intercommunalités comme les autres...

- **Le SAN finance aujourd'hui tous les équipements publics liés au développement...**
- **Le SAN est particulièrement « intégré »** c'est-à-dire qu'il concentre une majeure partie des richesses du territoire
- **Les relations financières SAN/Communes sont spécifiques** et liées au portage d'un projet considéré dès l'origine comme un tout...

14 millions d'euros

Si nous ne faisons rien, c'est le montant des prélèvements de l'Etat, au titre du « redressement des comptes de la Nation » entre 2015 et 2017. **Le regroupement de nos 5 communes au sein d'une commune nouvelle nous ferait échapper à ce prélèvement...**

9M€/an

C'est la baisse de l'annuité de la dette du SAN entre 2017 et 2020 qui profitera à la trentaine de communes si nous ne faisons rien ou à nos 5 communes déléguées si nous nous regroupons au sein d'une commune nouvelle

93%

C'est, si nous ne faisons rien, la part des recettes actuellement perçues par le SAN (50,2M€) mécaniquement transférée à la nouvelle interco. Seuls 3,4M€ sont légalement garantis en compensation, à répartir sur les 5 communes. **Si nous nous regroupons au sein d'une commune nouvelle les 50,2M€ sont garantis au territoire et tout ce qui viendrait en déduction s'accompagnerait de tranfert effectif de charges.**

120 millions d'euros

C'est le montant des investissements prévus pour accompagner l'accueil de population nouvelle prévue par l'Etat au titre de la phase IV. Si nous ne faisons rien, les communes devront chacune pour ce qui la concerne, financer entre 50% et 100% de ce coût jusqu'ici supporté par le SAN. **Si nous nous regroupons au sein d'une commune nouvelle, cette dernière dispose de la capacité d'accompagner ces investissements sans recourir au levier fiscal (grâce à l'extinction de la dette).**

**TOUT CE QUE NOUS PERDRONS COLLECTIVEMENT
DEVRA NÉCESSAIREMENT ÊTRE COMPENSÉ PAR LES
COMMUNES INDIVIDUELLEMENT : SOIT EN SUPPRIMANT DES
SERVICES ET EN BAISSANT DRASTIQUEMENT DES PRESTATIONS, SOIT
EN AUGMENTANT LES IMPÔTS...**

**L'EXPERTISE JURIDIQUE ET FINANCIÈRE
EST TRÈS CLAIRE ET NOUS MET DEVANT UN CHOIX SIMPLE**

Effet 11Mds€ **Même si nous étions maintenu en SAN...**

- **Risque fiscal important** pour 4 communes sur 5 ...
- **Impossibilité de porter le projet** valeuropéen dans des conditions satisfaisantes

Effet 11Mds€ + méga-interco **À 5 séparés**

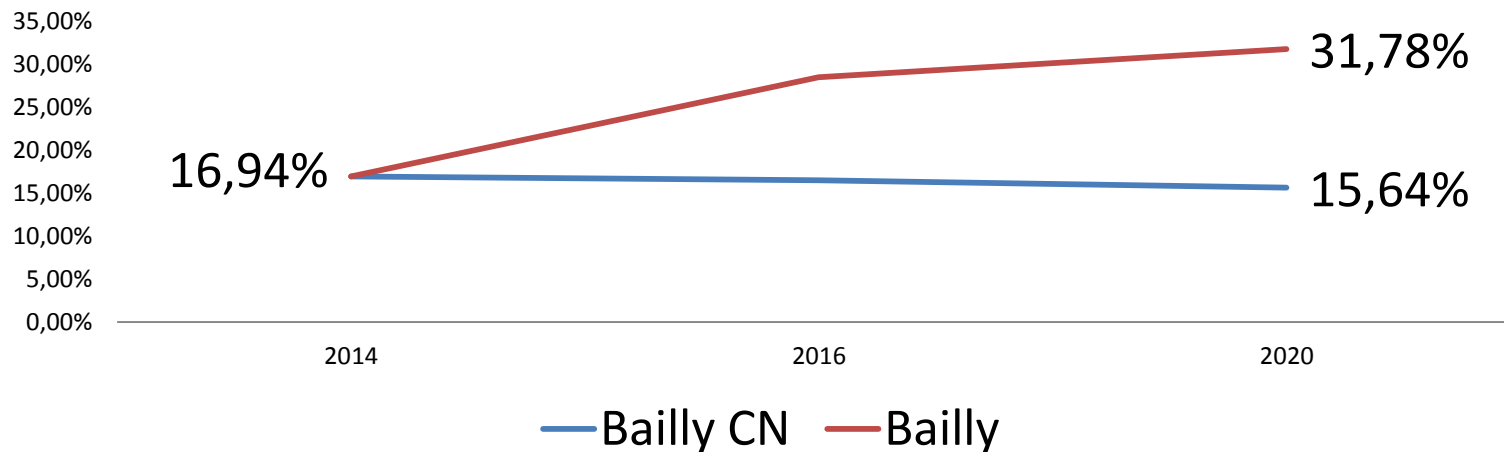
- **Explosion fiscale immédiate** pour 4 communes sur 5 ...
- **Impossibilité de porter le projet Valeuropéen**

Effet 11Mds€ + méga-interco **En Commune nouvelle**

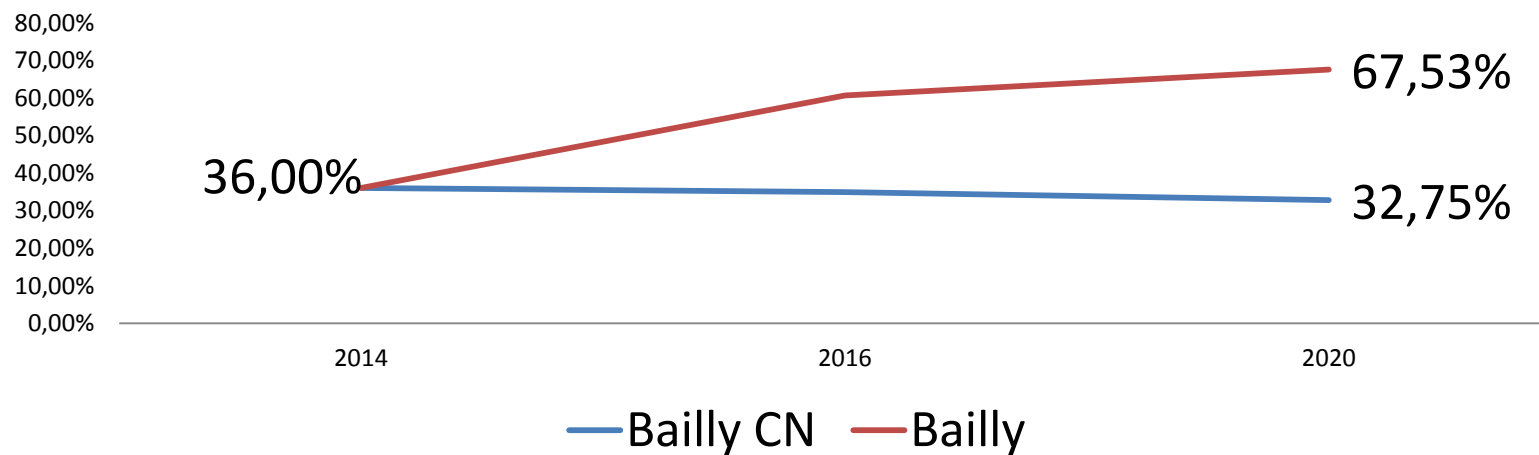
- **Pas de nécessité immédiate de recourir au levier fiscal**
- **Le projet Valeuropéen redevient possible**

BAILLY, SEULE DOIT AUGMENTER SA FISCALITÉ DE +87,6%

Taux de Taxe d'habitation



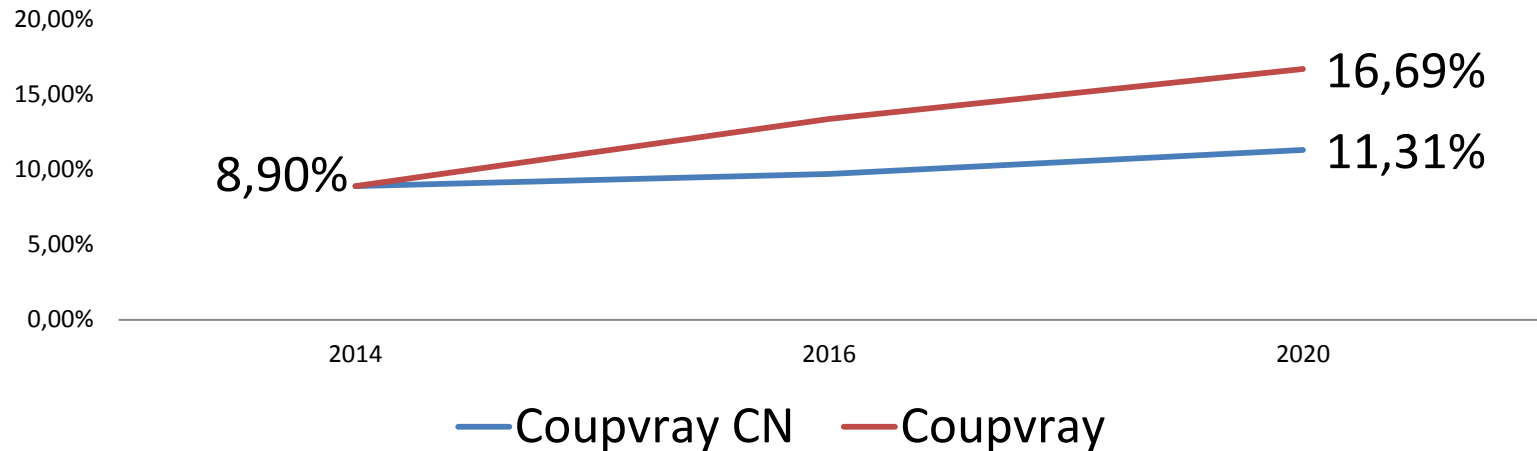
Taux taxe foncière



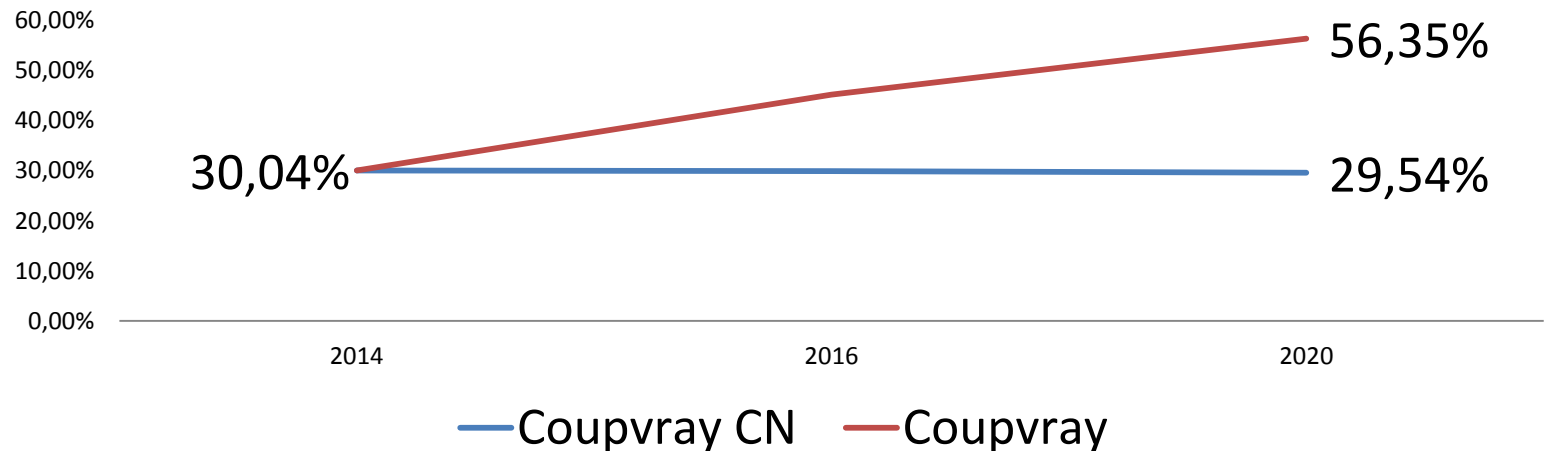
**CHESSY SEULE, N'A A PRIORI PAS DE BESOIN
IMMÉDIAT DE RECOURS AU LEVIER FISCAL...**

COUPVRAY, SEULE DOIT AUGMENTER SA FISCALITÉ DE +87,6%

Taux taxe d'habitation

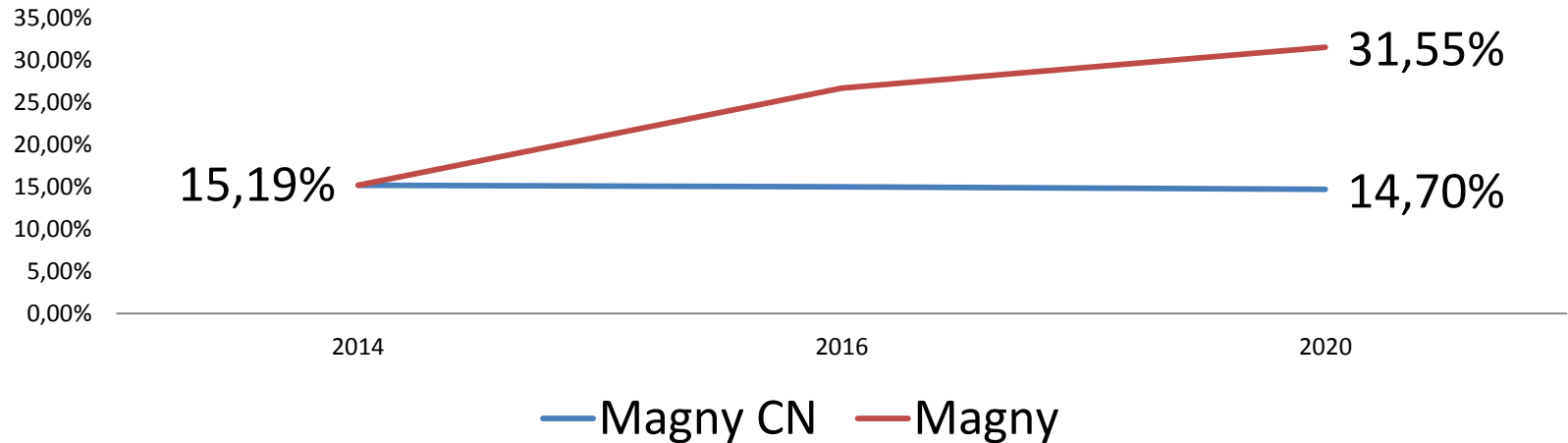


Taux taxe foncière

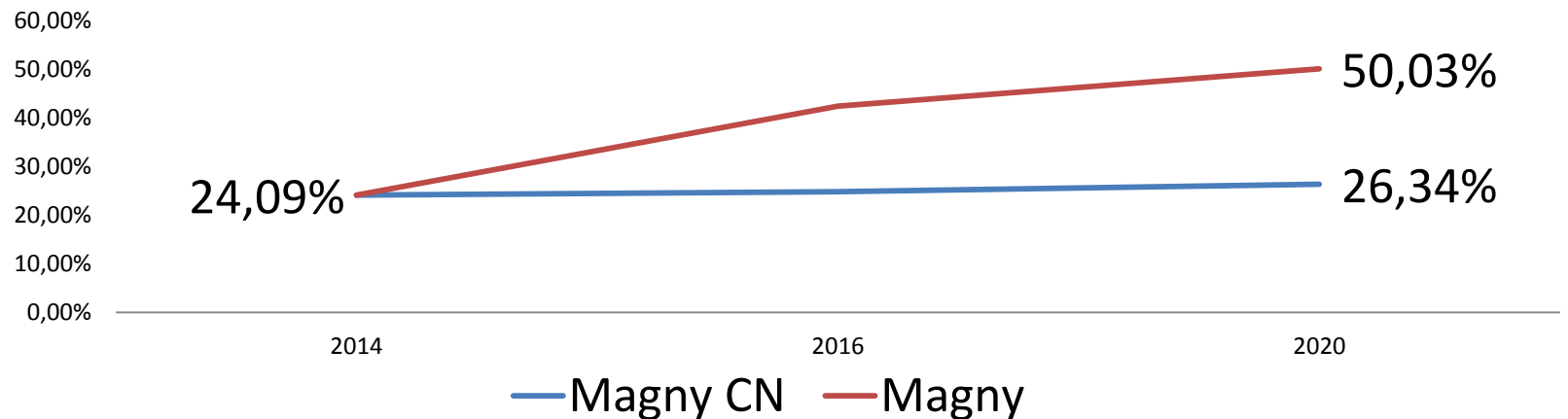


MAGNY SEULE, DOIT AUGMENTER SA FISCALITE DE +107,7%

Taux de taxe d'habitation

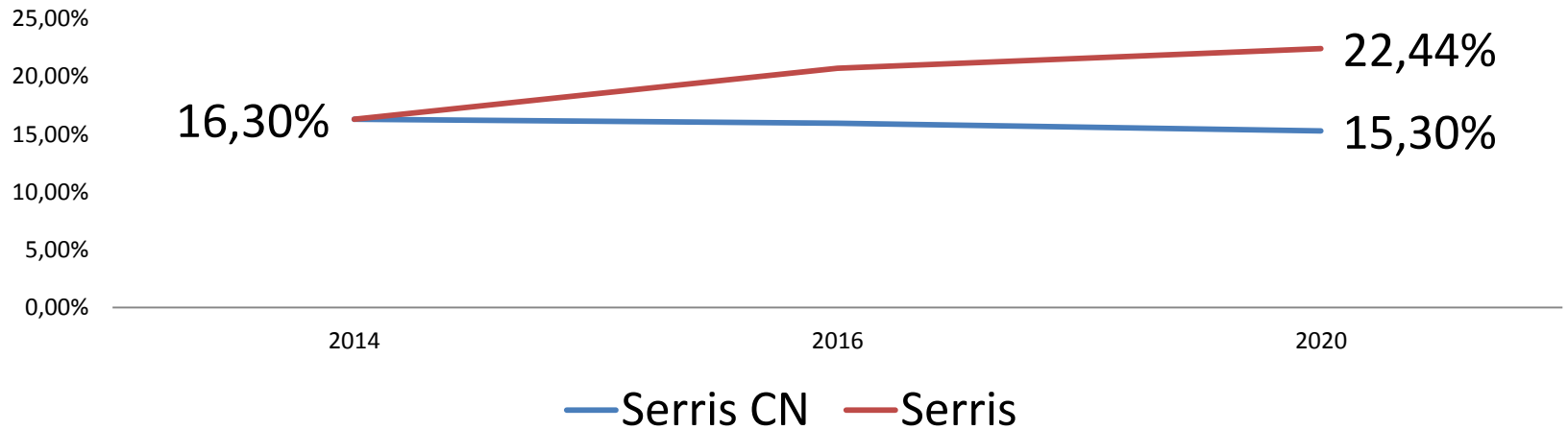


Taux de taxe foncière

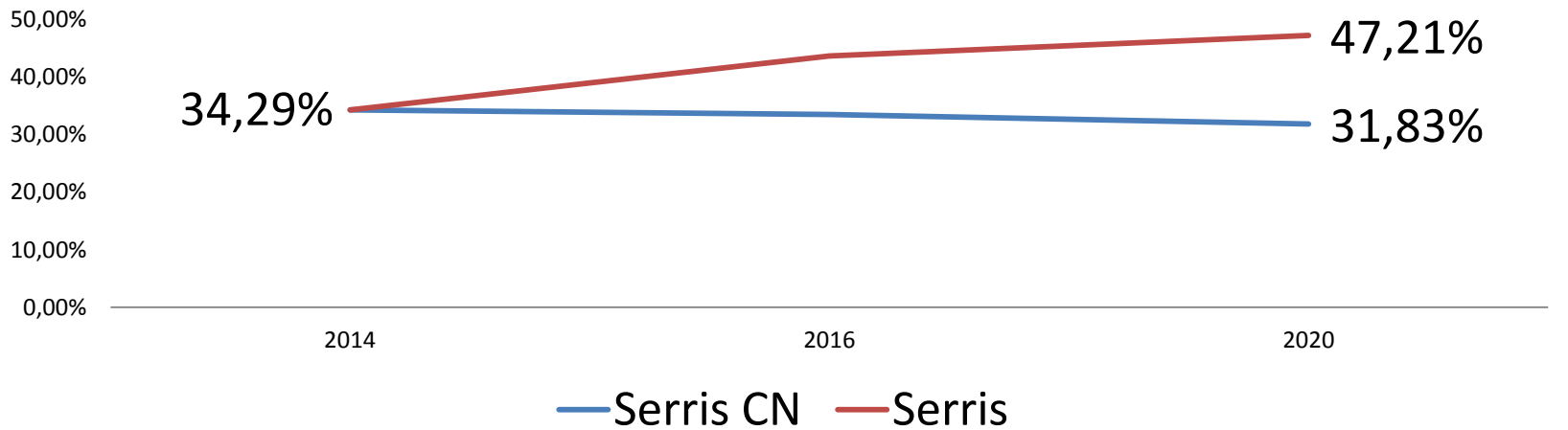


SERRIS SEULE DOIT AUGMENTER SA FISCALITÉ DE **+37,7%**

Taux Taxe d'habitation



Taux taxe foncière



Si nous ne faisons rien...

LE 1^{ER} JANVIER 2016, LE SAN EST ABSORBÉ DANS LA MÉGA-INTERCO, CHACUNE DE NOS COMMUNES SE RETROUVE ISOLÉE DANS UN GRAND ENSEMBLE...

- **NOUS PERDONS LA MAÎTRISE DE NOTRE DÉVELOPPEMENT** AU PROFIT DE LA GRANDE INTERCO...
- **C'EST LA FIN DU PROJET VALEUROPEËN** QUALITATIF POUR CHACUN DE NOUS ET STRUCTURANT POUR LA SEINE-ET-MARNE
- **NOUS ABANDONNONS CE QUE NOUS FAISONS ENSEMBLE...** C'EST LA FIN DES POLITIQUES COMMUNES SOIT UN TIERS DES ACTIONS D'AUJOURD'HUI : POLITIQUE ASSOCIATIVE, SPORTIVE, CSI ...)
- **NOS IMPÔTS EXPLOSENT POUR AU MOINS 4 COMMUNES** : BAILLY ROMAINVILLIERS, COUPVRAY, MAGNY ET SERRIS
- NOS COMMUNES FIGURERONT **ENTRE LE 12^{ÈME} ET 22^{ÈME} RANG** EN POIDS DÉMOGRAPHIQUE DANS LE NOUVEL ENSEMBLE ET PÈSERONT CHACUNE EN CONSÉQUENCE...

Si nous créons une commune nouvelle et cinq communes déléguées...

LES MOYENS ET COMPÉTENCES DU SAN SONT FONDUS DANS LA COMMUNE NOUVELLE QUI INTÈGRERA PLUS FORTE LA NOUVELLE INTERCO...

- **NOUS GARDONS LA MAÎTRISE DE NOTRE AMÉNAGEMENT ET DE SA QUALITÉ.**
- **PLUS FORTS ET PLUS SOUDÉS LA DYNAMIQUE TERRITORIALE BÉNÉFICIE** À TOUTES NOS COMMUNES DÉLÉGUÉES.
- **NOUS FAISONS ENCORE MIEUX, MOINS CHER, ENSEMBLE DANS TOUS LES DOMAINES...** LA COMMUNE NOUVELLE, FORME LA PLUS ABOUTIE DE LA MUTUALISATION EST UN OUTIL D'EFFICACITÉ ET D'ÉCONOMIES.
- **IL N'EST PAS NÉCESSAIRE DE RECOURIR AU LEVIER FISCAL** DANS LE COURANT DU PROCHAIN MANDAT
- **NOUS DEVENONS LA PLUS IMPORTANTE COMMUNE DE LA GRANDE INTERCO** ET PÈSERONS EN CONSÉQUENCE SUR LES DÉCISIONS...

« La commune nouvelle c'est la force financière de l'intercommunalité alliée à la proximité et la réactivité des communes » Philippe Chalopin, Maire de Baugé en Anjou, commune nouvelle

« La commune nouvelle, forme la plus aboutie de la mutualisation, est un autre outil d'efficacité. Elle garantit la sécurité, la solidarité, la proximité et la transparence démocratique. Bref, une économie de temps et d'argent. »

Jacques Pélissard, Président de l'association des Maires de France

« Les habitants gagneraient à participer à cette rencontre afin de constater que les élus locaux veulent bouger et sont soucieux d'offrir des services publics à leurs administrés »

Philippe Laurent, Maire de Sceaux, spécialiste des finances locales à l'occasion des 2^{ème} rencontres nationales des communes nouvelles

« La commune nouvelle permet de passer de la mutualisation-réflexion à la mutualisation-active »

Michel Mercier, Sénateur Maire de Thizy les Bourgs, commune nouvelle.

Procédure de regroupement, où en sommes-nous ?...

- **Le 23 septembre** : initiative prise par le SAN
- **Le 15 novembre** :
 - **4** conseils municipaux ont été invités à se prononcer...
 - **85%** des conseillers municipaux qui ont délibérés sont favorables
 - Ils représentent déjà **67%** des élus du Val d'Europe...

Prochaines étapes...

1. DU 5 AU 7 DÉCEMBRE : GRANDE CONSULTATION DE TOUS LES VALEUROPÉENS (PAR VOIE ÉLECTRONIQUE)

2. AVANT NOËL, LA DERNIÈRE COMMUNE DEVRA AVOIR DÉLIBÉRÉ...

(CONSEIL MUNICIPAL DE SERRIS POUR L'INSTANT PRÉVU LE 15 DÉCEMBRE)

3. SI, COMME CELA EST PROBABLE ELLE DÉLIBÈRE DÉFAVORABLEMENT... REFERENDUM DANS LE COURANT DE L'ANNÉE 2015...

(DESSERREMENT DU CALENDRIER POSSIBLE À LA FAVEUR DE LA LOI PÉLISSARD)

Consultation de tous les valeuropéens

Quand ?

DU VENDREDI 5 9H00 AU DIMANCHE 7 DÉCEMBRE 20H00...

Comment ?

- **CHAQUE ÉLECTEUR, INSCRIT AU 31 DÉCEMBRE 2013 SUR LES LISTES ÉLECTORALES D'UNE DES CINQ COMMUNES VA RECEVOIR UN COURRIER.**

- **DANS CE COURRIER PERSONNEL, IL TROUVERA :**
 1. **UN IDENTIFIANT**
 2. **UN MOT DE PASSE**

Cet identifiants et ce mot de passe sont confidentiels. Ils ont été générés par un prestataire extérieur, chargé des modalités de confidentialité, de sécurisation et de sincérité du scrutin

Du 5 au 7 décembre prochain

1. Se connecter au site sécurisé <https://san.neovote.com> à n'importe quel moment, **entre vendredi 5 décembre 9h00 et dimanche 7 décembre 20 heures**
De chez vous (OU EN MAIRIE AUX HEURES HABITUELLES D'OUVERTURE)

2. Saisissez votre identifiant personnel et votre date de naissance

3. Cliquez sur la case voter pour accéder à l'urne électronique

4. EXPRIMEZ VOTRE CHOIX : OUI, NON (OU ABSTENTION) À LA QUESTION SUIVANTE :
« FACE À LA MÉGA-INTERCOMMUNALITÉ VOULUE PAR L'ÉTAT,
APPROUVEZ-VOUS LA CRÉATION D'UNE COMMUNE NOUVELLE ET
DE 5 COMMUNES DÉLÉGUÉES AU VAL D'EUROPE ? »

5. Vérifiez et validez votre vote à l'aide de votre mot de passe confidentiel...

Du 5 au 7 décembre prochain

Nous avons besoin de vous !

**Soutenez la création
d'une commune nouvelle
et de 5 communes déléguées
Au Val d'Europe**

**Faites passer le message
autour de vous...**



Samedi
29 novembre
11H00

**EN ATTENDANT
LA CONSULTATION
DU 5 AU 7 DÉCEMBRE
RETROUVONS-NOUS!**

Place d'Ariane

**Rassemblement amical pour le regroupement de nos communes...
Tous ensemble pour nos communes et le Val d'Europe !**